

Le Lien

de Sigogne

Août 2008

Le mot du Conseil

Le projet d'aménagement du stade

Le projet actuel de l'aménagement du stade soulève des inquiétudes au sein d'une partie de la population et fait l'objet d'informations erronées. Il nous apparaît important de retracer l'historique de ce projet et de rétablir la vérité.

En 2006, il a été décidé par le Conseil Municipal d'abandonner le projet d'implantation d'une salle associative rue du parc du fait du coût excessif qu'il représentait. Le nouvel emplacement retenu était sur le stade municipal.

Plusieurs intérêts présidaient à ce choix :

- La centralisation dans le village.
- La proximité de l'école.
- Les accès.
- La surface disponible permettant l'aménagement d'une zone de loisir et sportive proche de cette future salle socioculturelle.

Il nous paraissait essentiel de pouvoir proposer aux jeunes n'ayant pas ou peu de moyens de locomotions des activités diversifiées sur leur commune. Les footballeurs seniors plus autonomes pouvaient continuer à jouer, en accord avec les maires concernés, sur les terrains de Houlette ou de Foussignac. En aucune façon, il n'a été question de supprimer toute activité de football et particulièrement l'école de foot de Sigogne.

En fin d'année 2006, lors de la réunion des associations, celles-ci ont été informées du projet en cours, invitées à s'exprimer : aucune opposition n'a été émise.

Le 27 juin 2007, le Conseil Municipal a validé le projet et informé de nouveau l'ensemble des associations. L'Association Sportive de Football Les Métairies-Sigogne, étant particulièrement concernée, une réunion a eu lieu avec le District pour prolonger la date d'utilisation du terrain jusqu'à la fin de saison, soit juin 2008. La commune s'engageait à étudier et à participer à l'aménagement du stade que l'Association retiendrait.

Depuis cette réunion, aucune réponse n'a été apportée aux questions posées par la commune et aucun contact n'a été pris à la mairie par les dirigeants de l'AS Les Métairies-Sigogne.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Après l'achat de l'ensemble des bâtiments de Madame Clément, qui donne une unité « local des associations- aire loisir sportif », deux études sont actuellement en cours pour l'aménagement de cet espace.

La salle associative :

- Choix d'un architecte : Mr Blondeau de Cognac
- Contact avec l'Architecte des Bâtiments de France pour le lieu précis de l'implantation. (bâtiment situé dans le périmètre de l'église classée).
- Réunion programmée début septembre avec les Associations et la Directrice de l'école pour définir le type d'aménagement dans la structure d'environ 400 m².

Création d'un parc loisir et sportif :

- Choix du cabinet d'étude Abaque
- Lancement de l'étude en concertation avec la commission d'aménagement communal.

Propositions de la commission :

- Aire de jeux pour les tout-petits avec balançoire, toboggan...
- Une plate-forme multi-sportive permettant les jeux collectifs : basket, volley, hand...
- Piste de sauts et de course.
- Terrain pour le football: pour s'entraîner et pour la pratique de jeux de sixtes...
- Espace aménagé pour la pratique du skate, roller et BMX...
- Maintien du tennis.
- Terrain de jeux de boules.

Le bureau d'étude doit intégrer tous ces équipements dans un environnement agréablement paysagé et permettre les animations annuelles organisées tout au long de l'année (Fête des battages, feu d'artifice, brocantes...)

Cette étude sera présentée le 15 octobre au Conseil Municipal et étudiée ensuite avec les associations de Sigogne et les enseignants. Cette étude pourra être modifiée si nécessaire.

L'aménagement de cet espace sera bien entendu programmé par tranches et étalé dans le temps du fait du coût de l'investissement.

Les travaux préalables commenceront prochainement pour permettre le tir du feu d'artifice du 13 septembre.

Nous regrettons que tant de polémiques se soient créées autour de ce projet et espérons une meilleure compréhension de nos intentions au service des associations et du plus grand nombre d'habitants.

Le Conseil Municipal

VIE ASSOCIATIVE ET LOCALE

CHANGEMENT !



Au revoir à Doudou et Doudounette!...

Nous les remercions de leur gentillesse et de leur investissement au sein de notre commune. C'est avec regret que nous les voyons partir, une page de Sigogne tourne avec eux... Bienvenue à Monsieur et Madame Lairault et leurs enfants. Nous leur souhaitons réussite et plaisir sur Sigogne.

12-13-14-15 Septembre 2008

FRAIRIE ANNUELLE

Samedi 13

FEU D'ARTIFICE suivi du BAL GRATUIT

Dimanche 14

17 ème BRIC A BRAC

FETE DES BATTAGES

La fête des battages a rencontré un vif succès avec encore plus de monde!... Quelques moments pris sur le vif:



INFO

Le Secrétariat de la mairie sera fermé du 25 Août au 16 Septembre .

Une permanence sera assurée :

Le mardi de 9h à 12h30 et de 14 h à 17h.

Le jeudi de 14 h à 17h.